

Dépt. Légé
Le Girant
Au Cardinal

1928

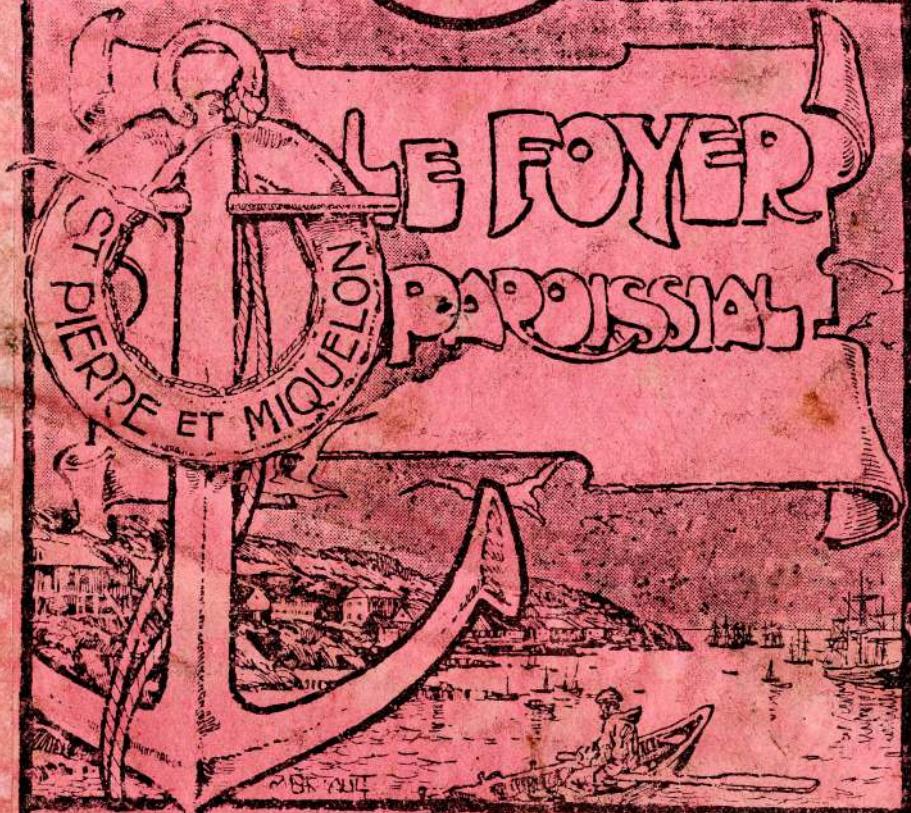


Bulletin mensuel
5^{me} Année
N° 60

DÉCEMBRE
JANVIER.
1928-29



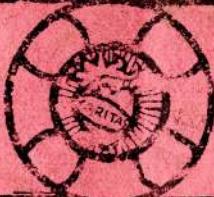
Saint-Pierre et Miquelon



ABONNEMENT

(servi par la Poste)

- | | |
|----------------|--------|
| France . . . | 10 fr. |
| Etranger . . . | 12 fr. |



ADMINISTRATION

Au Presbytère
de Saint-Pierre.



254

DEMANDEZ chez votre épicer
Le Tobin's Tea
le meilleur
le meilleur marché.

DEMANDEZ aussi
le plus économique
des Cafés décaféinés
Le Old Colony



PRODUITS & APPAREILS
« KODAK »

Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON

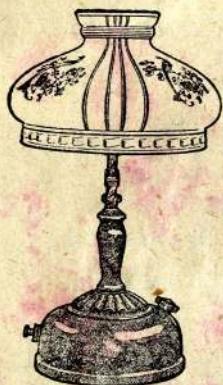
Dépôt de Journaux
des Messageries l'achette
Toutes revues Scientifiques et Littéraires
Journaux de Modes Français et Etrangers
Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS
DIFFUSEURS
PIÈCES DÉTACHÉES
DUCRETET - PATHÉ
RADIO L. L. - VITUS
POSTES DE RADIO

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ ÉGALEMENT LA CHAUFFERETTE

« COLEMAN RADIANT HEATER » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{ME} V^{VE} A. PATUREL.

V^{VE} A. PATUREL

EPICERIE, GROS ET DÉTAIL

Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIRÉES pour Parquets
TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE
POELES DE CUISINE & CALORIFERES — CHAISES — FAUTEUILS
VOITURES & TRAINEAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS

**Jacques VIELA**

29, COURS D'ALSACE & LORRAINE, 29
BORDEAUX

COMMISSION — REPRÉSENTATION — TRANSIT
APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX

R. C. BORDEAUX 35.283 A

Téléphone 45-75

Adresse télégraphique : MORUSUD

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

R. C. BORDEAUX 25.56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG. PYRÉNOTEL-BORDEAUX

BORDEAUX**HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES**

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14
TÉLÉPH. 45.50

A. LAFARGUETTE
PROPRIÉTAIRE

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Extraits concentrés**Pour Liqueurs et Sirops**

Spécialité de flacons dosés pour un litre

Gros & Détail

P. LE TIEC, Saint-Pierre.

Mme Georgina DETCHEVERRY

Rue Mamyneau
Epicerie - Vins - Liqueurs
Lingerie pour hommes et femmes
Bonneterie - Mercerie, etc.

A. OZON

Représentant des Machines à écrire
« UNDERWOOD »

A Vendre : Une Maison, à l'Ile-aux-Chiens.

S'adresser à Mme Lenorais, à St-Pierre.



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes : 6 h. 1/2, 8 h., et 10 h.*

Jours de semaine : 6 h. 1/2, 7 h. et 8 h. — Le jeudi, à 8 h. messe des Ecoles.

VÉPRES. — *Dimanches et fêtes : à 2 h.*

L'Angelus est sonné le matin à 6 h., et le soir à 6 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÈMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *Ondouement*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant.*

Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication de bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recouvrir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.

• •

Réunions d'Œuvres. — Elles ont lieu dans les locaux qui leur sont affectés.

PATRONAGE DES JEUNES GENS : Lundi soir et jeudi soir, à 8 h.

JEUNES FILLES (E. de M.) : Mardi soir, à 8 h.

A VENDRE : Un superbe gramophone avec disques.

S'adresser à M. A. Ozon.



Calendrier du Mois de Janvier 1929

1 Mardi. — Fête de la Circoncision de N.-S. — Offices comme les dimanches, avec exposition du T. S. Sacrement à la grand'messe et aux vêpres.

2 Mercredi. — Fête du St Nom de Jésus. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

3 Jeudi. — Ste Geneviève, vierge. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

4 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

5 Samedi. — A 7 h., messe de la Confrérie du Saint-Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

6 Dimanche. — 1^{er} dimanche du mois. — Fête de l'Epiphanie. — Offices solennels. — Après les vêpres, procession mensuelle ; puis instruction pour les personnes de langue anglaise. — Les quêtes de ce jour sont au profit de l'Œuvre Antiesclavagiste et des Missions d'Afrique.

8 Mardi. — 2^{me} du mois. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

10 Jeudi. — A 4 h. 1/2, au Foyer paroissial, séance de projections pour les élèves des écoles libres.

12 Samedi. — Fête de la Sainte Famille. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

16 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Fête de l'Immaculé Cœur de Marie, Refuge des des pécheurs. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Office.

18 Vendredi. — Fête de la Chaire de St-Pierre à Rome. — Premier jour de l'Octave de prières pour l'Unité de l'Eglise. Intention particulière : Retour de toutes les « autres brebis » au berceau de Pierre.

N. B. — Pendant cette Octave de prières : le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

19 Samedi. — Int. part. du 2^{me} jour : Retour de tous les Orientaux séparés à la communion avec le Siège Apostolique.

20 Dimanche. 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., communion des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des Enf. de Marie au Pensionnat. — Int. part. du 3^{me} jour : Réparation de la brèche du 16^{me} siècle entre l'Angleterre et Rome.

21 Lundi. — Ste Agnès, vierge et mart. — Int. part. du 4^{me} jour : Retour des protestants à la Ste Eglise Romaine.

22 Mardi. — S. Vincent et S. Anastase, mart. — Int. part. du 5^{me} jour : Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent un, en communion avec la Chaire de St Pierre.

23 Mercredi. — St Raymond de Pennafort, Conf. — Int. part. du 6^{me} jour : Retour de tous les Catholiques à la pratique des Sacrements. — Le soir, à 8 h. 1/4, au F. P., conférence (*projections*) pour les grandes personnes.

24 Jeudi. St Timothée, év. et mart. — Int. part. du 7^{me} jour : La conversion des Juifs. — Le soir, à 4 h. 1/2, au Foyer paroissial, séance de projections pour les enfants de l'école communale.

25 Vendredi. — La Conversion de St Paul, apôtre. — Int. part. du 8^{me} jour : La conquête du monde entier au Christ par les missionnaires.

26 Samedi. — A 7 h., messe et comm. mens. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

27 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A 8 h., comm. mens. des garçons.



LE FOYER PAROISSIAL

Notre modeste Bulletin va entrer dans sa sixième année d'existence.

C'est le moment de renouveler les abonnements : 10 fr. pour la France ; 12 fr. pour les pays Etrangers. — Rappelons que les abonnements partent de janvier.

Chers Abonnés, si vos ressources le permettent, offrez la cotisation des bienfaiteurs — qui est de 20 fr... ou plus ! Votre générosité nous permettra d'assurer des abonnements gratuits à des familles nécessiteuses.

Et si vous avez des parents, des amis au Canada, aux Etats-Unis, dans la Métropole, abonnez-les, ou faites les abonner : ce sera un nouveau lien qui reliera à St-Pierre tous ces chers absents.

A St-Pierre, à l'Île et à Miquelon, le montant des abonnements pour 1929 sera perçu à domicile dans les premiers jours de janvier.

Nos abonnés des Etats-Unis peuvent l'adresser au R. Père H. Semery, St Ann's Rectory, Lisbon, Maine, U. S. A.

Ceux du Canada voudront bien l'envoyer au R. P. Hélin, au Collège Saint-Alexandre, IRONSIDE, Qué.

Ceux de France ont la ressource d'un mandat adressé au Directeur du « Foyer paroissial », à Saint-Pierre (*îles Saint-Pierre et Miquelon*).

De cette façon, l'envoi ne rencontrera pas de difficultés.

Le Foyer paroissial

BULLETIN MENSUEL (6^{me} Année)

— Prix du N° : 0 fr. 75 —

Est en dépôt, à Saint-Pierre,

Chez Mme Vve Andrieux,

M. Albert Briand,

Mme Vve Gervain,

Mme Gloanec,

M. Pierre Letiec.

Il reste plusieurs collections du *Foyer paroissial* des années parues, soit : 1924, 1925, 1926, 1927 et 1928.

Dans plus d'une famille, on serait sans doute heureux d'avoir ces pages, de les garder, de les relire, puisqu'elles font revivre des choses d'un passé connu et souvent aimé.

Prix de la collection d'une année : 6 fr.— Les 4 premières années : 20 fr. — La 5^{me} année : 8 fr.— S'adresser au Foyer.



La Bonne Page

35. — LA COMMUNION DES SAINTS (Suite)

L'ÉGLISE triomphante, l'Église souffrante et l'Église militante ne forment qu'une seule Société, étant reliées ensemble par une même vie surnaturelle. C'est comme une famille, une famille immense, dont DIEU est le Père Universel. Aussi lui disons-nous : « Notre Père qui êtes aux cieux ! »

JÉSUS-CHRIST, qui s'est appelé lui-même « Fils de l'Homme », est comme notre Frère ainé ; il nous a ramenés vers le Père, il a travaillé, souffert et peiné pour nous, et il continue à nous aider dans notre marche vers l'Éternité bienheureuse.

Les Saints du Ciel sont ceux de nos frères qui sont arrivés au but final et qui, de là, peuvent nous être utiles. Ils nous connaissent, ils s'intéressent à notre salut, ils nous aiment, ils prient pour nous.

Il en est de même des âmes du Purgatoire.

Et cette union si belle, ce secours que nous nous donnons ainsi, cette participation à la même vie surnaturelle, c'est ce qu'on appelle la **Communion des Saints**.

Supposons une grande famille, à la tête de laquelle se trouve le père, maître de tous les biens, mis en réserve sous sa garde. Le fils ainé, dans une expédition où il sacrifia sa vie pour sauver ses frères, a gagné tout ce qu'il faut, et au-delà, pour les racheter de l'esclavage et pour les ramener à la maison paternelle ... Parmi tous les enfants de la famille, dispersés par le monde, les uns sont déjà rentrés près du père, ajoutant leurs propres biens au trésor commun ; les autres sont en marche vers lui, profitant des secours qu'ils se donnent les uns les autres et de ceux que leur envoient leurs anciens : voilà l'image de l'Église catholique unie dans la Communion des Saints.

DIEU, c'est le Père de famille ; JÉSUS-CHRIST, c'est le Fils ainé qui nous a tous rachetés ; la Sainte-Vierge MARIE, les Apôtres, les Martyrs, les Saints et les Saiutes, les parents chrétiens qui nous ont devancés dans la mort, ce sont nos anciens qui sont au Ciel ; et le reste de la famille, en marche vers la Maison du Père Éternel, c'est nous.

Dans cette marche, nous nous trompons souvent, nous nous égarons, nous revenons sur nos pas, nous tombons, nous nous blessons, c'est-à-dire que nous commettons des fautes plus ou moins nombreuses, plus ou moins grandes, — et parfois, hélas ! nous perdons avec la grâce de DIEU, la vie surnaturelle...



DIEU ne nous abandonne pas, malgré cela : l'Église, en nous appliquant les mérites de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par le moyen des Sacrements, peut nous remettre ces péchés, si nous nous en repentons. Et ainsi pardonnés, nous continuons notre marche, tombant souvent, sans doute, mais nous relevant toujours, jusqu'à ce que nous soyons parvenus au but, qui est le Ciel et l'Éternité...

Merveilleuse unité de l'Église Catholique, fraternité touchante, admirable tendresse, qui élève jusqu'à Dieu même les plus pauvres et les plus humbles des hommes !

(A suivre)

MR LE ROY

Actes paroissiaux du 15 Novembre au 15 Décembre 1928

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 22 novembre : DISNARD, Henri-Jean. Parrain : Disnard Clément ; marraine : Guillaume Augustine. — Le 25 novembre : ALBISTHUR, Thérèse-Fernande. Parrain : Leloche Fernand ; marraine : Albisthur Bernadette. — Le 29 novembre : FOLIOR, Marcel-Emile-Pierre. Parrain : Guibert Emile ; marraine : Sérignac Argentine. — Le 2 décembre : ARTHUR, Pierre-Marie-François. Parrain : Conan François ; marraine : Daireaux Laure. — Le 9 déc. : BRY, Thérèse-Eugénie-Georgette. Parrain : Bry Eugène ; marraine : Apestéguy Dominica.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de Mariage,

Le 24 novembre : WEINZÄPFLEN, Louis, et STACKEY, Joséphine. — HACALA, Noël, et SAILLARD, Louise. — Le 29 novembre : GIRARDIN, Georges-Emmanuel, et DÉROUET, Bernadette-Augusta. — Le 11 décembre : TRIFOL, Francis, et APESTÉGUY, Madeleine. — Le 15 décembre : LAHITON, Michel, et SLANEY, Thérèse-Françoise-Marie.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne en attendant la résurrection des corps :

Le 6 décembre : GUIBERT, Paul-Maurice, 39 ans. — Le 8 décembre : BOISSEL, Octave-Désiré, 62 ans. — Le 10 décembre : MILLER, Eugénie-Virginie, née Ledret, 63 ans. — Le MORVAN, Joseph-Marie, 37 ans. — Le 11 décembre : VIGNEAU, Emilie-Alexandrine-Marie, née Richard, 60 ans. — Le 15 décembre : LAFITTE, Elisa, née Leroy, 88 ans. — HALEY, Elisabeth, née Lokier, 67 ans.



Echos du Mois

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1928)

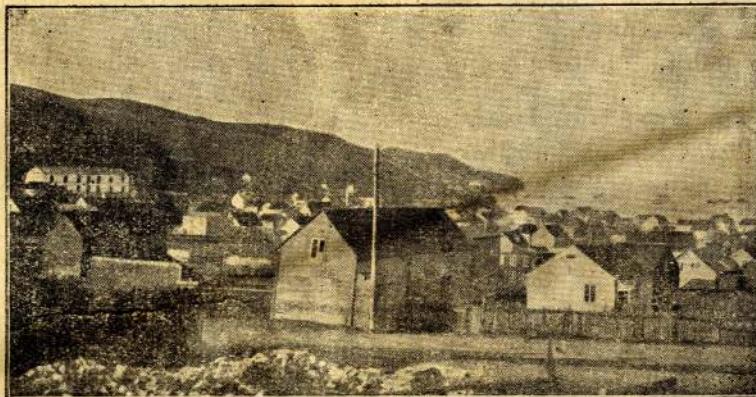
Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 novembre au 15 décembre, ont été de 38 vapeurs et 34 voiliers.

Encore un coup d'œil sur St-Pierre, — avant que la ville ne soit drapée, pour le long hiver, dans son manteau de neige et de glace.

En face, sur le flanc de la colline, s'étage la ville de Saint-Pierre, jusqu'à la rade.

A gauche, au pied de la colline, l'ancienne caserne des disciplinaires ; c'est un immeuble abandonné.

Vers la pointe du Cap-à-l'Aigle, on aperçoit l'usine frigorifique le « Frigo »,



qui va être exploité en grand par une Société Lorientaise.

On ne voit pas d'arbres à St-Pierre, si ce n'est dans un ravin, près de l'habitation Clément. Et encore ont-ils été plantés, dit-on, il y a quelque soixante ans, dans de la terre apportée de France comme lest, par des voiliers venus pour la pêche.

Dans la montagne, seuls quelques maigres lichens couvrent les pierres. Ça et là, de petits lacs : la Vigie, le Goëland, les Sept-Etangs ... d'où descendant de petits ruisselets, la seule note gaie, dans la bonne saison, en ce paysage si aigu.



Mort en mer. — Le cargo anglais « Iossifoglu », venant de Québec, était en route pour Londres, avec un chargement de blé, quand le capitaine du bateau est mort subitement des suites d'une congestion. Le vapeur a fait relâche à St-Pierre, le 21 novembre, pour permettre l'inhumation du défunt.

Au Foyer paroissial. — Vendredi soir, 30 novembre, a eu lieu une conférence pour les grandes personnes. Le sujet traité : « L'organisation religieuse et administrative au Canada », avait un intérêt spécial pour les Saint-Pierrais, à cause des relations fréquentes avec le Dominion où résident un si grand nombre de compatriotes. Aussi la salle était-elle comble.

Avant de faire paraître les vues sur l'écran, Monseigneur a fait un rapide exposé géographique et historique de ce vaste pays qui avait appartenu jadis à la France. Il a évoqué la belle figure de Mgr Laval, premier évêque de la région, et cette pléiade de missionnaires dont plusieurs sont morts martyrs sous le tomahawk des Peaux-Rouges païens. Il a rappelé les hauts faits de Jacques Cartier, de Champlain, de Maisonneuve, Frontenac, Vaudreuil, Lévis, Montcalm et combien d'autres qui n'étaient pas seulement de hardis marins de France, mais des chrétiens convaincus.

Ce qui a particulièrement captivé l'attention, c'était le défilé, sur l'écran, de la procession du T. S. Sacrement à l'occasion du Congrès Eucharistique International de Montréal, en 1910, à laquelle plus de 100.000 hommes ont pris part, avec les plus hauts représentants de toutes les classes de la société.

Est-ce un bolide ? — Le soir du 1^{er} décembre, à 5 h. 1/2, un globe de feu a sillonné l'atmosphère et est tombé dans un terrain vague, du côté de la Butte, en projetant une vive lumière et en produisant une détonation violente. Les quelques témoins du phénomène n'ont pas osé s'approcher dans les ténèbres. Le lendemain, quand on a voulu se rendre compte de ce qui s'était passé, on a trouvé l'endroit recouvert d'une épaisse couche de neige, mais pas de traces d'aérolithes.

Navire en détresse. — Grand émoi à Saint-Pierre, le 3 décembre dans la soirée. La T. S. F. venait de signaler que le « Sénef », dont l'équipage est composé en majeure partie de Saint-Pierrais, était en danger à environ 40 milles de St-Pierre. Parti la veille, ce vapeur avait été surpris par une tempête : l'arrière était défoncé par les vagues et les machines étaient noyées. Le « Dangeac » alerté partit à sa recherche ; il le trouva le lendemain matin, vers 7 h. L'équipage du « Sénef », recueilli par un cargo, avait été conduit à Sydney ; mais le capitaine et deux matelots étaient restés à bord. Le « Dangeac » et le « George and Earl », arrivé lui aussi au secours, réussirent à prendre à la remorque le bateau désemparé et à gagner Saint-Pierre le 5 déc. à 4 h. du soir,



La fête de l'Immaculée Conception. — Les Enfants de Marie s'y sont préparées par une retraite de trois jours, où elles sont venues assister aux instructions que leur a faites le Père Cardinal, à 8 h. du soir.

La solennité de la fête a été reportée au dimanche suivant, 9 déc. Ce jour-là, à la messe de communion générale dite par Monseigneur, on a vu s'avancer à la Sainte Table la foule si intéressante des *chers petits*, dont plusieurs, arrivés à l'âge de sept ans et conduits par leurs parents, recevaient pour la première fois dans leur cœur la visite de Jésus Eucharistie.

A 10 h., a eu lieu la grand'messe solennelle pendant laquelle le R. P. Poisson, directeur du Collège, a fait un beau sermon sur l'Immaculée. A l'Office de 2 h. 1/2, les premiers bancs de la nef étaient occupés par les Enfants de Marie, en costume blanc avec ceinture bleue. Les vêpres terminées, Monseigneur a rappelé, dans une allocution, ce que doit être une Enfant de Marie : une chrétienne véritable, partout et toujours, ne se contentant pas d'une piété quelconque, mais sachant pratiquer la religion d'effort et du sacrifice. Cinq Enfants de Marie, ayant obtenu les suffrages du Conseil, ont alors prononcé leur acte de consécration et ont reçu la médaille officielle avec le ruban bleu de l'Association. Voici leurs noms :

Mles Marie Clément, Marie Henry, Marie-Andrée Irvigne, Marie Lefèvre, Emilienne Poulin.

Dix-huit Aspirantes, dont les noms suivent, sont venues ensuite se mettre sous la protection de Marie, en attendant d'être reçues à titre définitif dans l'Association :

Mles Jeanne Champdoizeau, Emilienne Couëpel, Louisa Couëpel, Liliane Drake, Marie Enguehard, Mariette Foliot, Louise Froude, Jeanne Janil, Marcelle Janil, Marie Janil, Henriette Lechevallier, Gabrielle Lesaux, Paulette Lescouplet, Paulette Nicole, Lucienne Ozon, Elisabeth Tillard, Marie Tillard, Jeanne Vigneau.

La procession des Enfants de Marie et du Clergé s'est alors déroulée à travers les allées de l'église, au chant des litanies de la Sainte Vierge ; et cette fête religieuse, qui avait attiré la foule des grands jours, s'est terminée par la bénédiction du T. S. Sacrement.

Commencement d'incendie. — Voulant dégeler un treuil de l'avant du « Nidar », cargo amarré au quai, un matelot avait eu l'idée de l'arroser de pétrole et d'y mettre le feu. L'opération aurait pu avoir des suites graves ; le danger, heureusement, fut conjuré à temps.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉ le 19 novembre, par le « Farnorth » : M. B. Lucas.

PARTIS, le 22 novembre, par le « Farnorth » : MM. Monier, Rabeau, Vergnes, ; M. et Mme Campot.

ARRIVÉE, 23 novembre, par le « Celle » : Mme G. Goupillière.



PARTIS, le 24 novembre, par le « Celte » : M. Thomas ; M. et Mme Estrade ; Mme Drouot et enfant ; Mles Luberry, Marie ; 60 ouvriers Italiens. — Le 27 nov., par le « Lieutenant Boyau » : M. F. Heudes.

ARRIVÉS, le 2 décembre, par le « Farnorth » : M. l'Abbé J. Dugast ; MM. Champdoizeau, E. Derible, P. Ruault et enfant ; Mlle J. Vigneau.

PARTIS, le 5 décembre, par le « Farnorth » : MM. J. Morazé, Roulet ; MM. et Mmes Briand et enfant, Daireaux et enfant, Poucith, Turgot ; M. Mme et Mlle Couëpel. — Le 9 décembre, par l'« Avant-Garde » : M. Amiard.

Tenez vos langues !

Braves gens, prenez garde aux choses que vous dites !
Tout peut sortir d'un mot qu'en passant vous perdîtes,
Tout, la haine et le deuil ! Et ne m'objectez pas
Que vos amis sont sûrs et que vous parlez bas.
Ecoutez bien ceci :

Tête à tête, en pantoufle,
Portes closes, chez vous, sans un témoin qui souffle,
Vous dites à l'oreille, au plus mystérieux
De vos amis de cœur, ou, si vous l'aimez mieux,
Vous murmurez tout seul, croyant presque vous taire,
Dans le fond d'une cave, à trente pieds sous terre,
Un mot désagréable à quelque individu.
Ce mot que vous croyez qu'on n'a pas entendu,
Que vous disiez si bas, dans un lieu sourd et sombre,
Court, à peine lâché, part, bondit, sort dans l'ombre.
Tenez, il est dehors ! Il connaît son chemin,
Il marche, il a deux pieds, un bâton à la main,
Debout, souliers ferrés, un passeport en règle ;
Au besoin il prendrait des ailes comme l'aigle.
Il vous échappe, il fuit, rien ne l'arrêtera ;
Il suit le quai, franchit la place, et cætera ;
Passe l'eau sans bateau dans la saison des crues,
Et va, tout à travers un dédale de rues,
— Il sait le numéro, l'étage ; il a la clé —
Droit chez le citoyen dont vous avez parlé.
Il monte l'escalier, pousse la porte, passe,
Entre, arrive et, railleur, regardant l'homme en face,
Dit : « Me voilà ! Je sors de la bouche d'un tel ! »
Et c'est fait. Vous avez un ennemi mortel.

Victor Hugo.



Sa Facture.

Georges, petit garçon d'une dizaine d'années, ayant un jour entendu ses parents causer entre eux de fournisseurs qu'il fallait payer, eut l'idée de présenter lui aussi, à sa maman, sa petite facture.

Au repas du midi, en se mettant à table, la mère trouva dans son assiette un papier où était écrit, d'une main aussi appliquée que malhabile :

Maman doit à son fils Georges :

Pour être allé chercher du charbon 6 fois,	2 fr.
Pour être allé chercher du bois plusieurs fois.	2 fr.
Pour avoir fait plusieurs commissions,	1 fr.
Pour avoir toujours été un bon petit garçon,	1 fr.
<hr/>	
Total :	6 fr.

La mère lut la facture et ne dit rien. Le soir, à l'heure du dîner, Georges trouva dans son assiette le compte avec les six francs qu'il avait réclamés. Heureux de l'aubaine, il mettait déjà l'argent dans sa poche, lorsqu'il aperçut une autre facture ainsi conçue :

Georges doit à sa maman :

Pour dix années heureuses passées dans la maison	rien
Pour dix années de nourriture	rien
Pour les soins durant les maladies	rien
Pour avoir été pendant dix ans une bonne mère pour lui	rien
<hr/>	
Total :	rien

En lisant ces lignes, Georges rougit et demeura un instant interdit et confus. Puis, les yeux pleins de larmes, il se précipita dans les bras de sa mère : — « Chère petite maman, lui dit-il, reprenez votre argent ; je vous demande pardon pour la sottise que j'ai commise. Une maman ne doit rien à son enfant. Je comprends que je ne pourrai jamais payer tout ce que je vous dois ».



A Vendre

Un Moteur 6 H. P. marque Latrope. — Un traîneau de luxe.
S'adresser à Noël Malenfant,



Un peu de notre Histoire (56).

Suite du procès-verbal de la séance de l'Assemblée générale de la Commune de Saint-Pierre, à la date du 21 avril 1793.

N. B. — On a pu voir, au dernier N° du F. P., que de graves dissensiments s'étaient élevés entre l'Assemblée et le président Bordot, appuyé par une petite minorité de membres. Ces derniers dényaient aux « hivernants », ainsi qu'à leur défenseur, le droit de voter.

Mais — continue le procès-verbal — le citoyen Fuec, auteur de la motion en litige, voyant que ses adversaires paraissaient tout prêts à fondre sur lui, a répondu à leurs invectives « qu'il avoit juré comme eux de maintenir l'Egalité et la Liberté, qu'ils ne pouvoient produire contre lui aucun motif valable d'exclusion et qu'ainsi il prétendoit jouir de ses droits et qu'il parlerait dans l'Assemblée tant qu'elle même ne s'y opposerait pas, et surtout en ce moment où il avoit le bonheur d'être l'avocat des Pétionnaires français et bons Citoyens, qu'ils vouloient en vain priver d'un droit que la Loi leur assuroit ».

Le citoyen Gachot a fait alors lecture de L'article six du Décret du 2 juin 1790 , qui dit que « Tout membre qui s'opposera sous de vains prétextes, à l'admission d'un citoyen dans une assemblée, sera jugé à l'instant et exclu lui-même de cette assemblée ».

Alors cette minorité qui s'étoit constamment opposée à l'exécution des Lois, qui avoit rejeté la juste réclamation des Français hivernans, qui voyoit la majorité n'écouter que la voix impérative de l'honneur et demander à chaque instant l'exécution des Décrets, n'écouta plus que l'esprit de cabale dont elle étoit animée, commenda à son Président de lever la séance et partit en s'efforçant par des cris redoublés : *La séance est levée*, de résoudre les paisibles citoyens à se retirer chez eux et à désemparer.

Le Président Bordot, ne se voyant plus soutenu par ces ennemis jurés de l'ordre et du repos Publicque, appela le citoyen Renoult, commis à ses gages, et s'étant emparé du Registre des Délibérations de la Commune qui étoit sur le Bureau, le lui remit et lui dit de se sauver avec. Ce dont le citoyen Gachot secrétaire de l'Assemblée s'étant apperçu et quantité de membres indignés d'un procédé aussi blamable qu'ilégal, surtout de la part d'un Président que son serment obligeoit à l'observation des Lois, lui ayant crié de s'opposer à l'enlèvement du Registre, le dit Gachot aurait aussitôt



couru après le dit Registre pour le lui ôter ; mais n'ayant pu le rejoindre, seroit rentré et se seroit efforcé d'écarter du Président Bordot des Citoyens qui, désapprouvant sa conduite, cherchoient à le retenir dans l'Assemblée et s'opposoient à son évasion — qu'il vint cependant à bout d'effectuer.

(A suivre)



Promenade botanique

à travers les Iles St-Pierre et Miquelon (10)



Dans les endroits humides qui avoisinent les marécages, on rencontre la **Mûre des marais**, *Rubus chamaemorus* ; cette plante aux fruits orangés est connue ici sous le nom de **PLAT-BIÈRE**. On ne fait aucun cas de ses racines et de ses feuilles astringentes employées ailleurs dans les maux de gorge.

L'Aigrin, ou poirier sauvage, *Pirus communis*, et le **Faux-fraisier**, *Potentilla fragaria*, sont inconnus à l'île St-Pierre, mais très répandus à Miquelon.

On trouve encore dans nos parages la **Potentille en buisson**, *Potentilla fruticosa*, la **Potentille des marais**, *P. comarum* l'**Ansérine**, *P. anserina*, et surtout la **Potentille tridentée**, *P. tridentata*, à fleurs blanches, à folioles coriacées, obovales, cunéiformes, marquées au sommet de trois dents assez profondes.

Le nom de Potentille veut dire « tout puissant ». On attribuait jadis à ces plantes de nombreuses vertus ; aujourd'hui ce sont des puissances déchues.

La **Sanguinaire**, *Sanguisorba Canadensis*, est répandue dans toute l'Amérique du Nord ; en Europe, on la cultive dans les jardins. Elle est ainsi nommée à cause du latex rouge que contient son rhizome épais et court ; ce latex servait jadis aux sauvages du Canada pour teindre leur corps en rouge.

La Sanguinaire ne se plaît qu'au bord des ruisseaux ; sa tige garnie de feuilles élégantes aux nombreuses folioles, terminées par un épi long, cylindrique, frangé par les longues étamines de ses fleurs d'un blanc verdâtre, arrive à une hauteur d'un mètre à un mètre cinquante.

A. GAUTIER





Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1928)

Mouvement paroissial. — Ni baptême, ni mariage, ni sépulture à signaler. Il est vrai qu'un tiers de la population de l'Ile est parti pour Saint-Pierre, en vue d'y passer l'hiver.

Au Conseil municipal. — Deux questions figuraient à l'ordre du jour de la dernière réunion : 1^e Exécution de travaux de réparation ; 2^e Changement de nom de la commune de l'Ile.

Sur cette dernière question, la population avait été invitée à exprimer son sentiment ; et la très grande majorité était d'avis de remplacer la dénomination d'Ile-aux-Chiens par celle d'« Ile-aux-Marins ».

Dès le début de la séance, à propos des travaux de réparation, un désaccord s'est manifesté dans le Conseil. La réunion fut interrompue et bientôt suivie de la démission des conseillers. L'incident cependant n'eut pas de suites définitives, grâce à une intervention de M. le Gouverneur.

Le nouveau curé de l'Ile. — M. l'Abbé Jules Dugast, du Clergé Colonial, arrivé à St-Pierrs par le courrier du 2 décembre, a été nommé, par Monseigneur, Curé de la paroisse. Dès le lendemain, il est venu s'installer au presbytère et prendre contact avec les paroissiens.

Le nouveau curé a été soldat pendant toute la grande guerre. Deux fois blessé, il est titulaire de la Croix de Guerre et de la médaille d'Orient. Ancien missionnaire d'Haïti, où le climat lui était défavorable, il a exercé pendant quelque temps le saint ministère dans le diocèse de Versailles. Le *Foyer paroissial* fait des vœux que son apostolat à l'Ile soit fécond en fruits de salut. Les paroissiens, d'ailleurs, auront à cœur de rendre facile et agréable la tâche de leur pasteur.

Départ du R. P. Lavolé. — On peut dire que les regrets des paroissiens le suivent. Ceux-ci n'oublieront pas tout ce qu'il a fait pour le bien des âmes et aussi pour les intérêts matériels de la paroisse. Il avait droit à un repos bien gagné, après un séjour de douze ans dans l'Ile.

Il a dit adieu à l'église et au presbytère le 10 décembre, et a été accompagné jusqu'à Saint-Pierre par son successeur et par les membres du Conseil de Fabrique. Le « Dangeac » l'a conduit à Miquelon.

A VENDRE : Une propriété située rue Nielly.

S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.



Chronique de Miquelon

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1928)

BAPTÈME. — A été baptisé et est devenu enfant de Dieu et de l'Eglise, le 20 novembre : Roger-Gabriel DISNARD. Parrain : Fortuné Detcheverry ; marraine : Angelina Disnard.

MARIAGE. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement de mariage, le 17 novembre : Gratien-Joseph APESTÉUY, et Marguerite-Marie-Ernestine RUEL LAND.

Avec ce mariage s'est ouverte la série des mariages classés à Miquelon sous la rubrique connue de « Mariages d'automne ». Ordinairement la série n'est close que fort avant dans l'hiver. Néanmoins, par habitude, les mariages célébrés en janvier et en février, s'inscrivent aussi sous la désignation de « Mariages d'automne ».

SEPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, en attendant la résurrection des corps, le 4 décembre : Louis-Henri VIGNEAU, décédé à l'âge de 65 ans.

Il est à noter que les décès sont rares à Miquelon : 3 ou 4 par an communément ; c'est peu pour une population de 500 habitants. Le décès précédent remontait au 22 novembre 1927. La paroisse se trouve avoir passé plus d'un an sans enregistrer de décès.

Carnet blanc. — Une belle fête, comme on n'en a jamais vu à Miquelon, a été célébrée le jeudi, 22 novembre, à l'occasion du mariage de deux Enfants de Marie, Mlle Thérèse Cormier avec M. Léon Oisini, et Mlle Simone Cormier avec M. Théophile Detcheverry, paroissiens et paroisiennes également recommandables par leur dévouement à l'église.

Le cortège nuptial est parti de la maison paternelle des fiancées. Après les formalités civiles à la mairie, a eu lieu la cérémonie du mariage, présidée par Mgr Heitz, Préfet apostolique, arrivé la veille. Celui-ci a adressé aux élus du jour une touchante allocution où il a fait ressortir la grandeur du mariage chrétien, et les garanties de bonheur qu'il donne pour l'avenir, surtout quand les futurs époux ont été préparés à la vie par des familles aussi chrétiennes et honorables que le sont les leurs. Nombreuse assistance de parents et d'amis. Après la cérémonie du mariage, le Père Vauloup, curé, a dit la messe pendant laquelle ont été chantés des cantiques du répertoire des Enfants de Marie ; et M. Louis Andrieux, de Saint-Pierre, a exécuté avec brio sur l'harmonium quelques morceaux de circonstance.



Cérémonie publique. — L'Association des Enfants de Marie avait perdu deux de ses membres, dont la présidente, mariée le 22 novembre ; par contre elle vient de s'augmenter de 8 nouvelles recrues, savoir : Mmes Georgette Audoux, Juliette Cormier, Huberte Curet, Adrienne Detcheverry, Francine Detcheverry, Henriette Detcheverry, Louise Gautier, Fabienne Orsini. Elles ont fait leur consécration à la Sainte Vierge le samedi, 8 décembre. La cérémonie a donné à la fête de l'Immaculée Conception un cachet particulier de piété envers la Ste Vierge. Les familles sincèrement chrétiennes sont heureuses de voir leurs jeunes filles se mettre ainsi sous la protection spéciale de Marie Immaculée.

Pêche d'automne. — Plusieurs barils d'huile de schiste, gazoline et mazout, poussés par les vents ou entraînés par les courants sont venus à proximité des côtes. Plusieurs ont été recueillis en mer ; d'autres sont venus s'échouer sur le rivage. Les pêcheurs ont pensé que ces barils provenaient de la cargaison du « Skipper » qui, on le sait, a fait naufrage tout près de Saint-Pierre dans la nuit du 4 au 5 novembre. Il en a été livré un bon nombre à la Marine ; dans la suite, on les a expédiés à St-Pierre et mis en possession de l'assurance, propriétaire actuel du bateau naufragé.

Inondations. — A la suite des pluies persistantes d'automne, la nappe d'eau qui se trouve dans le sous-sol de notre île a haussé son niveau de plusieurs pieds, en sorte que les caves se trouvent envahies. A Miquelon comme à St-Pierre, la plupart des caves sont à présent bien garnies, avec cette différence que la qualité du liquide n'est pas la même.



Un problème.

Présentez à une personne quelconque un crayon et du papier, et invitez-la à faire les petites opérations suivantes :

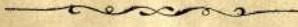
1^e — Ecrire, sans le faire voir, le chiffre de ses *frères vivants*. — Multiplier par 2. — Ajouter 3. — Multiplier par 5.

2^e — Ajouter le chiffre des *sœurs vivantes*. — Multiplier par 10,

3^e — Ajouter le chiffre des *frères et sœurs décédés*. — Soustraire 150.

C'est fait ! — Eh bien, dans le résultat obtenu, le chiffre de droite représente les *morts*. Celui du milieu les *sœurs vivantes*. Celui de gauche les *frères vivants*.

Vérifiez, s. v. p. !



A Vendre : Un terrain sur la route du Cap

S'adresser à M. Corouge.



31 déc. 1928

" LE FOYER PAROISSIAL "

*prie ses Abonnés et ses Lecteurs
d'agréer ses meilleures vœux
pour la nouvelle année.*

Des souhaits !

En franchissant aujourd'hui votre seuil, LE FOYER PAROISSIAL fait siens les souhaits chrétiens de nos Pères :

Bon jour, Bon an !

Dieu soit céans !

Oui, heureuse année à tous nos Chers et fidèles Lecteurs et Amis !

A ceux de la première heure qui, depuis cinq ans, veulent bien trouver intérêt à lire ce modeste périodique.

A ceux de la onzième heure, plus nombreux que jamais cette année, puisqu'il a fallu augmenter le tirage...

Faire des souhaits, c'est bien ; mais ce n'est pas suffisant. Il faut demander à Dieu, le Maître Suprême, de les réaliser.

Cependant, ne l'oublions pas : le bonheur absolu, capable de contenter pleinement notre cœur, n'est pas de ce monde. Il sera Là-Haut la récompense d'une vie bien remplie.

Alors, puissions-nous travailler vaillamment à l'acquérir ! En attendant la paix que procure la satisfaction d'accomplir la volonté de Dieu, et qui est le partage des âmes généreuses, sera déjà comme un avant-goût des joies que nous aurons un jour, sans mélange d'amertume, dans lautre Patrie.

C'est pour qu'il en soit ainsi que *Le Foyer paroissial* répète son souhait :

Bon jour ! Bon an !

Dieu soit céans !



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES CO

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAUX L. A.

Magasin de détail . Angle des Rues Nielly et du Barachois

A LOUER

Une Maison est à vendre

Rue Sadi-Carnot

S'adresser à Mme Vve Calvairac.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »
Dépot chez **H.-A. PATUREL**

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co

Montréal

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Mme Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Feuillures - Parfums.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries.

H.-A. PATUREL

Commissions - Consignations

Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe. Farines ,Grains, Foin.

TELEPHONIE SANS FIL

Postes complets de 1 à 8 lampes

Hauts Parleurs - Piles - Accus

Toutes pièces détachées

A « L'ART MODERNE »

Agrandissements - Reproductions
Transformations photographiques

Demandez renseignements & références

F. Olano

P. Le Tiec

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

Joseph Girardin

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires.



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

« NEW-YORK STORE »
-- MAISON POUR L'HABILLEMENT --
Fermera définitivement le 31 décembre

M. Montésinos prie son honorable clientèle d'accepter ses remerciements pour le concours qu'elle lui a prêté pendant son séjour à Saint-Pierre, et souhaite à tous un joyeux Noël et prospérité pour la Nouvelle Année.

La Maison ouvrira prochainement
avec une nouvelle Direction

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Œufs,etc. — Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries

Bois du Canada.

Commission - Importation - Exportation -
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville-s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) -- Vermouth Cinzano.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires.

PIERRE COGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

**LA « MORUE FRANÇAISE »
& Sècherie de Fécamp**

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

**Payez-nous une visite
avant d'acheter vos caoutchoucs
pour l'automne.**

Albert BRIAND



SAINT-PIERRE (îles St-Pierre et Miquelon)

HÔTEL LALAINNE
QUAI DE LA RONCIÈRE

Lespagnol Frères
QUAI DE LA RONCIÈRE

Appareils de chauffage en tous genres.
Pose de prises d'eau. Spécialités d'installations de salles de bains et de cabinets modores.

Boulangerie L. LEFRÉCHIE

Fourniture de pain pour la ville et les navires - Pain de fantaisie
Ouvert à toute heure.

C. P. Chartier et Cie,
Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.

A Louer

Louis Hardy Legravillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co
Collin et Bourriau Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims - Champagnes
Fournier-Demars de Bourges -
Liqueurs.

Folqiet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole - Ship brokers - Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs - Alimentation - Articles de fumeurs - Sac et pariers d'emballage - Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre
Commissions - Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux

Julien MORAZE

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation -

Liqueurs - Confection - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquill - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roscheen et C^r, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.
Capital versé : 20 Millions de dollars.
Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Ancien ou Nouveau Monde

Les lieux diffèrent mais le principe général demeure le même. En Orient comme en Occident, et dans le monde entier, l'une des conditions du succès est l'indépendance financière, — la tranquille assurance de ne point manquer des choses qui agrémentent la vie.

L'appui le plus efficace, le plus sûr et le plus pratique dans la voie de l'indépendance financière est le compte d'épargne à la banque.

Vous ouvrez et conservez un compte d'épargne sans payer aucune commission. Vos fonds s'accroissent en toute sécurité, sans nécessiter de votre part ni effort ni surveillance. Vos profits restent inchangés, même à travers les périodes de dépression financière. Votre argent est en sûreté et vous pouvez le toucher dès que vous en avez besoin.

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous les déposants, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de ST-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance